

L'Agriculteur Normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.11. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 21 septembre 2026

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : **L260013992**

Date de mise en ligne : le **22/09/2026** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **CALVADOS**



P. FEREY

Aux termes d'un ASSP en date du 19/09/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AURE TECHNOLOGIE

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays :

- La conception, le développement, la fabrication (y compris par voie de sous-traitance totale ou partielle) et la commercialisation de sous-systèmes technologiques et de dispositifs de communication destinés au marché de la gestion technique du bâtiment ;
- La fourniture de prestations de conseil, d'études et de services techniques dans le domaine des technologies dans son ensemble;
- Et plus généralement, la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de tous produits, systèmes ou sous-systèmes technologiques, électroniques ou informatiques, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en faciliter le développement

Siège social : 101 avenue de tourville, 101 avenue de tourville, 14000 CAEN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CAEN

Président : Monsieur LE CHANOINE DU MANOIR DE JUAYE Hellouin, demeurant 101 avenue de tourville, 14000 CAEN

Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions sont prises par l'associé unique. Celui-ci dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Néant - aucune clause d'agrément n'est prévue dans les statuts.

Hellouin le Chanoine du Manoir de Juaye